



UNION NATIONALE DU PERSONNEL
EN RETRAITE DE LA GENDARMERIE



Buste Jean COUSTEIX
Fondateur de l'UNPRG

UNIR – SOUTENIR – AGIR

7, Boulevard de Strasbourg – 94130 Nogent Sur Marne
Tél. : 01.48.75.78.41 - Mail. : unprg.nat@orange.fr
Site : <http://www.unprg.fr>

Nogent-sur-Marne, le 28 Mars 2019
N° 047/19-UN

O B J E T : Audition sur la commission d'enquête sur les moyens des forces de sécurité à l'Assemblée Nationale.

PIECES JOINTES : - Rapport de l'UNPRG

- Questions-réponses du rapporteur de la commission.

Le 27 mars 2019 à 15 heures, indépendamment de l'Entente Gendarmerie, l'UNPRG représentée par le Premier Président National Adjoint et par le Secrétaire Général de l'UNPRG a participé à la commission d'enquête citée en objet.

Après avoir prêté serment, à la demande de la Présidente de séance Madame la Députée Alice, THOUROT, nous sommes intervenus en 7^o position pendant une dizaine de minutes. Tout d'abord Jean-Pierre, VIROLET, en s'appuyant sur le rapport de synthèse des fiches transmises par les unions départementales et les secteurs, puis en second Gérard, SULLET pour les réponses aux questions écrites posées par le rapporteur de la commission le Député Christophe, NAEGELEN qui a demandé à ce que le rapport et les fiches lui soient transmis.

L'UNPRG a réaffirmé sa totale indépendance et a démontré sa capacité à être entendue au cours des débats. Vous pouvez visionner la totalité des débats sur le site de l'Assemblée Nationale « vidéos assemblée nationale ».

Une nouvelle foi, certaines associations ont dépassé le temps de parole imparti (en particulier l'ANORGEND et les AMIS de la Gendarmerie)

Il est regrettable que plus de 30 UD ou secteurs n'aient pas répondu au message transmis par le Président National, le 22 février 2019.

Cordialement

Jean-Pierre VIROLET
Premier Président National Adjoint

*Union Nationale du Personnel en
Retraite de la Gendarmerie*



Commission d'enquête

Assemblée Nationale

le 27 Mars 2019

(Situation, Missions et Moyens des Forces de Sécurité)



UNION NATIONALE DU PERSONNEL EN RETRAITE DE LA GENDARMERIE

UNIR – SOUTENIR – AGIR

7 Boulevard de Strasbourg – 94130 Nogent Sur Marne
Tél. : 01.48.75.78.41 - Mail. : unprg.nat@orange.fr
Site : <http://www.unprg.fr>



Buste Jean COUSTEIX
Fondateur de l'UNPRG
043/19-UN

COMMISSION D'ENQUETE ASSEMBLEE NATIONALE

(Mercredi 27 mars 2019)

SITUATION, MISSIONS et MOYENS DES FORCES DE SECURITE

Présentation et remerciements

L'Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie (UNPRG) forte de ses 30000 adhérents est la plus importante des associations de la Gendarmerie. Elle a en son sein des actifs, des réservistes et des retraités. Elle est totalement indépendante et n'a aucune vocation syndicale. Elle est implantée sur tout le territoire national et ultra marin. Elle est représentée au Conseil Supérieur de la Fonction Militaire (CSFM) et au Conseil Permanent des Retraités Militaires (CPRM)

Pour répondre au mieux à vos sollicitations, nous avons lancé une consultation nationale auprès de nos 104 présidents répertoriés. Nous avons étudié toutes les réponses, les avons classées et synthétisées selon les thèmes de l'enquête de votre commission.

Elles complètent les réflexions déjà émises lors de notre audition devant la commission d'enquête au SENAT, le 17 décembre 2018.

Dans notre journal d'expression l'ESSOR, de mars 2019, sous le titre « les parlementaires au chevet des forces de sécurité » il est évoqué la création de votre commission d'enquête et l'exposé des motifs qui ont conduit à sa création (prise en charge des risques psychosociaux, suffisance des moyens humains, niveau des rémunérations, état des bâtiments et matériels....)

SITUATION :

Nous sommes aujourd'hui face à une extrême violence en hausse constante depuis les manifestations des gilets jaunes parmi lesquels sont infiltrés des ultras (français et étrangers), sans foi ni loi, prêt à en découdre avec les forces de l'ordre et saccager, incendier des commerces, des établissements publics et des symboles fort de l'état comme l'Arc de Triomphe. Elles engendrent un surcoût de travail des personnels

MISSIONS

Gendarmerie départementale :

Bon nombre de brigades territoriales sont en sous-effectifs permanent en raison de personnels mutés non remplacés mais aussi la création de cellules particulières, brigades de contacts, brigade numérique, référents.... sans augmentation d'effectifs ce qui se traduit par « faire plus avec moins de moyens ».

Le recrutement devient une priorité absolue.

Le matériel d'équipement n'est plus en adéquation avec les effectifs notamment pour le personnel féminin. Le kilométrage élevé des véhicules engendre des pannes avec des immobilisations chroniques. Entièrement engagée depuis le 18 novembre 2018 pour les manifestations des gilets jaunes BT - PSIG - BR - PA ont été mis lourdement à contribution et sur-employés pour assurer une couverture sur 95% du territoire national et effectuer des renforts ponctuels en zone police. Aujourd'hui, il est difficile de maîtriser le maintien de l'ordre par un manque flagrant d'équipements (casques, boucliers, protège épaule, tibias, masques à gaz) mais également le manque de formation (hormis les anciens mobiles passés à la Gendarmerie départementale).

Le temps des PGRM que j'ai connu en Mai 1968 est révolu.

Gendarmerie mobile :

Les réactions et les remarques restent à peu près les mêmes que leurs camarades de la gendarmerie départementale. Ils regrettent la suppression de 15 EGM sous un précédent quinquennat et surtout le manque de réservistes pour venir les renforcer. C'est un casse-tête pour permettre d'attribuer les repos et les permissions.

A titre d'exemple : Un EGM depuis le 18 novembre n'a eu que **trois week-end de repos** (dont Noël). Les familles sont touchées de plein fouet (stress, réunions de familles annulées, vacances reportées...). Le moral n'est pas au beau fixe actuellement et engendre de la morosité au sein de la cellule familiale.

Pour pallier cette surchauffe il convient de restructurer les EGM à cinq pelotons (renfort de personnels) pour gérer au mieux les événements.

La tactique du maintien de l'ordre est à revoir, car aujourd'hui nous sommes dans le cadre du rétablissement de l'ordre et non plus du maintien de l'ordre. En ce qui concerne l'utilisation des LBD pourquoi ne pas mettre dans la munition un marqueur type « paint bull » afin d'identifier les casseurs qui sont au contact des forces de l'ordre.

Il ne faut surtout pas retirer cette arme qui n'est pas létale.

Les EGM doivent impérativement intervenir en unité constituée pour éviter des isolés face aux casseurs.

La Police de la Sécurité au Quotidien (PSQ)

Je suis porteur d'un projet sur le sujet au niveau national selon les directives de la DGGN et de l'ancien Ministre de l'Intérieur Gérard COLLOMB. Malheureusement, faute d'effectifs suffisants (actifs, réservistes opérationnels....) ce projet n'a pas pour l'instant atteint son maximum en raison d'un manque de crédits.

Je serai reçu au ministère de l'Intérieur le 10 avril prochain dans le cadre du Grand débat national. Je pourrai ainsi redéfinir les contours de la PSQ en Gendarmerie.

MOYENS

Personnels :

ACTIFS :

Le moral des personnels, des deux subdivisions de l'Arme (GM- GD) est loin d'être au beau fixe. Le stress est présent dans toutes les têtes surtout lors des manifestations. Il ne faut pas s'étonner de la hausse du nombre de suicides en gendarmerie (plus de 40 en 2018). Il convient de mettre en œuvre un système qui permette d'avoir une vision verticale, non pas de haut vers le bas mais du bas vers le haut. Il y a quelques années dans le cadre de la concertation j'ai remis un document à la présidente de la commission de la défense et des forces armées intitulé « le stress vu d'en bas » rédigé par un gendarme membre du CSFM. Ce dossier est resté « lettre morte ».

Actuellement c'est un personnel usé et fatigué, du en partie au mouvement des gilets jaunes, qui s'inscrit dans la durée avec un désordre public et de la violence à l'égard de la gendarmerie (personnels, locaux, matériels.....

Au 15 janvier on ne dénombrait pas moins de 1300 blessés suite à 5027 actes de violence envers les forces de l'ordre.

Les événements récents ont eu une emprise sur la vie familiale. Les personnels qu'ils soient d'active ou à la retraite sont inquiets sur leur avenir en particulier avec le projet de réforme des régimes de retraite.

La gendarmerie nationale est une force militaire qui à l'image des autres armées n'a pas de syndicats quand bien même elle soit intégrée au ministère de l'Intérieur. Ils éprouvent une certaine lassitude et de la colère face à de nouvelles « attaques » des syndicats de police qui veulent bénéficier dans le domaine missionnel des mêmes dispositions que les gendarmes. Cette revendication est contraire à la décision du conseil constitutionnel du 17 janvier 2019 qui précise que la clé de répartition se base sur le **statut de militaire** et non sur la **mission** commune aux deux forces de sécurité.

Il faut souligner qu'au plus fort des émeutes, sur 89000 membres de l'ordre engagés, 65000 étaient des gendarmes ce qui représentait 106 EGM sur les 109 disponibles et de nombreuses unités départementales. Il faut préciser que 60% de l'activité générale de la gendarmerie s'effectue en zone police.

Dans le cadre de la réforme de la justice pénale, des propositions ont été faites à la chancellerie (sur 300 préconisations, seules 30 ont été prises en compte. **C'est vraiment peu.**

Il existe encore trop de missions indues qui détournent les gendarmes de leur cœur de métier.

RESERVISTES :

Il persiste des problèmes budgétaires pour les réservistes opérationnels, qui en ces périodes troublées fautes de ressources financières ne peuvent plus être mis sur le terrain. C'est une gestion au trimestre qui engendre également des reports de missions planifiées (exemple : mise sur pied d'une PMG) Faute de moyen, la réserve opérationnelle ne peut plus assurer de manière pérenne des missions qui lui sont confiées. Le statut et l'emploi des réservistes doit être amélioré et surtout consolidé.

Immobilier :

Le parc immobilier joue un rôle important auprès des personnels qui veulent, en majorité, conserver leur droit au logement de fonction occupée par nécessité absolue de service Beaucoup se plaignent d'un parc immobilier (militaire et domanial) obsolète et mal entretenu. Aujourd'hui, nos gendarmes n'acceptent plus ces conditions de vie. Certains casernements n'offrent pas la protection nécessaire pour les familles et les personnels dans les locaux de service

Dans le cadre du « grand débat national » nous avons transmis plusieurs courriers au Président de la République, au Ministre de l'Intérieur et à la Ministre des solidarités et de la santé concernant la réforme des retraites. Nous serons reçus le 10 avril au Ministère de l'Intérieur.

CONCLUSION

En conclusion, depuis le début des manifestations des gilets jaunes, la violence est montée crescendo chaque semaine pour arriver à son paroxysme le 16 mars dernier avec des violences sans précédent. En la circonstance l'Etat a montré son incapacité à traiter ce type de problème. Le ressenti quasi général des deux subdivisions d'armes de la gendarmerie directement concernées se décline en plusieurs axes :

* Une augmentation des effectifs doit être envisagée le plus rapidement possible en GD mais aussi encore plus en GM pour compenser la dissolution de 15 EGM. Il apparaît que les jeunes recrues actuelles, du fait d'un faible niveau de recrutement, ne sont pas aptes à répondre à la charge missionnelle toujours plus forte. L'attractivité pour la gendarmerie est en forte baisse, il est difficile de fidéliser les personnels (75% d'entre eux la quittent avant la limite d'âge)

Ces mesures s'inscriraient dans une nouvelle Loi d'Orientation et de la Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieur (LOPSSI) annoncée par le Ministre de l'Intérieur.

* Une amélioration des conditions de vie et de travail est fortement souhaitée surtout à l'égard des familles (logements, véhicules, sécurité...)

* Il est urgent de maintenir, voire de renforcer la formation des gendarmes et de trouver de nouveaux moyens pour endiguer cette violence aveugle.

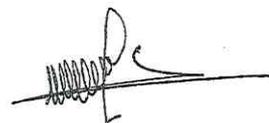
* Supprimer les missions et taches indues afin de laisser du temps pour la rédaction des procédures, effectuer du travail d'initiative, et rechercher le renseignement, mission séculaire primordiale de la gendarmerie, quasiment délaissée aujourd'hui surtout dans le domaine de la PSQ.

Il ne suffit plus d'incantations avec des mots forts, qui restent sans lendemain, mais des actes rapides à effet immédiat. Ce n'est pas en « limogeant » quelques fusibles de l'Etat que l'on peut trouver les moyens nécessaires pour faire face à la violence actuelle. Au même titre que le pôle « terrorisme » au Parquet de Paris, il conviendrait de créer un pôle « violences urbaines » avec un arsenal législatif actualisé et plus rigoureux (loi anticasseurs).

Jean-Pierre, VIROLET
Premier président national adjoint UNPRG



Gérard SULLET
Secrétaire général UNPRG



Paris, le 25 mars 2019

Réponses formulées par l'association « UNPRG »**Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie****– SUGGESTIONS DE QUESTIONS –****1. Maintien de l'ordre**

- a. Quels sont, selon vous, les atouts de la gendarmerie en matière de maintien de l'ordre ? Pouvez-vous en citer trois à conserver et trois à améliorer ?
Le statut militaire= disponibilité des personnels (pas d'heures récupérées), 106 EGM/109 en décembre sur gilets jaunes, discipline et formation technique et morale. Soucis : trop employés pour pouvoir participer au stage de recyclage à St ASTIER. Manque les quinze escadrons supprimés pour un schéma opérationnel efficace.
- b. Quelles sont selon vous les atouts de la formation des gendarmes mobiles par rapport à leurs collègues CRS ? et leurs faiblesses, le cas échéant ?
La formation à St Astier est excellente et reconnue mondialement. Toujours le manque de disponibilité pour la formation continue.
- c. Êtes-vous favorable à l'usage de « marqueurs » pour identifier les auteurs d'actes délictuels en marge de manifestations ? Quelles difficultés pratiques identifiez-vous, le cas échéant ?
Oui. La difficulté est d'ordre moral par rapport aux thèmes sur la liberté individuelle des personnes. La justification de l'emploi de marqueurs sera toujours juridiquement contestée.
- d. Quelles autres mesures seraient selon vous nécessaires ?
La mesure essentielle concerne les effectifs de la GM 13 000 à ce jour (+ 15 EGM+ 1500 ETP). La situation de violences actuelles (et future) nécessite un gros renforcement des unités mobiles de MO.

2. Autres missions

- a. Quels sont les retours d'expérience sur la police de sécurité du quotidien (PSQ) ? Voir Jean-Pierre. Résultats peu encourageants malgré les orientations de la DGGN.
- b. Quels leviers identifiez-vous pour améliorer l'attractivité de la qualification OPJ ?

La qualité d'OPJ est une charge très importante pour les enquêteurs. On peut dire que l'OPJ est le seul responsable de l'enquête avec des contraintes

énormes au plan de la procédure pénale. Le caractère inquisitoire de notre droit auquel ont été ajoutés des mesures liées au droit accusatoire anglo-saxon (présence de l'avocat) rend le travail de l'OPJ très difficile.

La prime OPJ (50€) est dérisoire pour les responsabilités exercées. Les augmentations des primes ISSP 630€ + 12€, AMJG (76€ +40€) pour tous les sous-officiers est l'exemple même du nivellement injuste entre les OPJ et les APJ.

Faire l'examen d'OPJ ne donne pas suffisamment de points pour l'avancement, considérant qu'un gendarme APJ peut terminer adjudant après avoir acquis 15 ans de service sans diplôme. C'est le frein principal, comme pour les brigadiers de police. On peut finir gradé sans qualification spécifique, sans compter les mutations imposées à ceux qui veulent progresser dans la branche judiciaire (SR).

3. Conditions de vie

- a. La commission d'enquête sur l'état des forces de sécurité présidée par le sénateur Michel Boutant et rapportée par le sénateur François Grosdidier a proposé, en juin 2018, de découpler les lieux de vie des lieux de travail des gendarmes. Est-ce une bonne idée, selon vous ?

C'est une vraie fausse bonne idée, puisqu'elle toucherait à la disponibilité totale des militaires de la gendarmerie et à la rapidité des interventions d'urgence.

La question pose de manière cruciale le bien fondé du logement de fonction. Pourquoi garder une gendarmerie si les sujétions liées à la condition militaire ne sont plus exigées ?

- b. Les conditions de vie des gendarmes sont-elles différentes selon le gestionnaire du logement – État, département ou bailleur social ?

Oui : l'État est le plus mauvais gestionnaire en matière immobilière (Plan Marchal annoncé mais jamais appliqué). Le budget AI est la variable d'ajustement en fin de gestion (récurrent et dénoncé par tous les DG).

- c. La déconcentration de la gestion des crédits de rénovation et d'entretien du parc immobilier pour financer « les travaux du quotidien » a-t-elle eu des conséquences visibles sur le terrain à ce stade ? Que pensez-vous des priorités choisies dans le plan triennal 2018-2020 ?

Pas d'impact majeur sans budget au niveau des besoins.

4. Équipements

- a. Quels sont les manques que vous identifiez, s'agissant des équipements individuels ?

Lors des manifestations de gilets jaunes la GD s'est retrouvée sans équipements type MO. Ex du département du VAR (la DG a dû en urgence fournir ces équipements). Les PSIG ne sont pas tous équipés pour les missions qui leur sont demandées.

- b. Au-delà des manques, quel regard portez-vous sur l'organisation de la chaîne logistique ?

La ch

aine logistique, souvent trop centralisée, notamment avec la création des nouvelles régions, est relativement satisfaisante avec des mutualisations police/gendarmerie efficaces.

c. Quel retour d'expérience sur Néogend ?

Bon retour de ce système qui met l'informatique au service des personnels sur le terrain. L'application demande néanmoins des améliorations. Elle a eu, entre autre, pour effet de supprimer les ordinateurs de bord dans les véhicules. Ex : Retour à la prise de déclaration au carnet.

d. Quel est l'état du parc automobile aujourd'hui ? Quelles priorités identifiez-vous ?

Même si encore quelques unités se plaignent de l'état de leurs véhicules, la gendarmerie fait un gros effort dans le domaine. Plutôt satisfaisant.

5. Réservistes

a. Quels sont aujourd'hui les freins à un meilleur emploi de la réserve ?

Essentiellement les budgets réserve insuffisants et aléatoires. Les jeunes se démobilisent fautes de journées offertes et à cause des retards de paiement.

b. Peut-on envisager d'étendre le champ des missions confiées aux réservistes ?

Assurément. Les nouvelles dispositions sur l'avancement vont dans le bon sens. Le grade de gendarme peut leur donner d'autre possibilité missionnelles (APJ ?).

c. La protection des réservistes en cas de blessure en service ou de mise en cause s'est-elle améliorée ? est-elle aujourd'hui suffisante ?

Oui. La LPM a inscrit une protection sociale des réservistes équivalente à l'active en cas de blessure en service. Il s'agira de prendre totalement en charge les frais médicaux par le ministère des armées et de compenser les pertes de salaires des blessés.